



Compte rendu de la session d'hiver 2017

Le Parlement réduit de 86 millions de francs les économies dans le Domaine FRI

Pendant la session d'hiver 2018, le Conseil national et le Conseil des Etats ont corrigé le budget 2018 de la Confédération. Les chambres ont réduit de plus de 86 millions de francs les mesures d'économies proposées par le Conseil fédéral pour les hautes écoles et les institutions de recherche. Le Parlement évite ainsi un recul des moyens dévolus aux hautes écoles suisses et permet aux institutions de recherche de mettre en œuvre leurs objectifs principaux.

Je vous souhaite une agréable lecture et de joyeuses fêtes de fin d'année.

Petra Studer, petra.studer@netzwerk-future.ch

DÉCISIONS DU PARLEMENT

Budget 2018: le Parlement économise moins dans la formation et la recherche

Pendant la session d'hiver, les Chambres fédérales ont procédé à l'examen usuel du budget de la Confédération. Cette année, le budget 2018 (17.041) transmis par le Conseil fédéral prévoyait notamment des mesures d'économies s'élevant à environ un milliard de francs. Des coupes d'environ 220 millions de francs étaient prévues dans le domaine de la formation, de la recherche et de l'innovation (FRI). Il en aurait résulté une croissance des moyens financiers de seulement 0,2% pour 2018. Le Conseil fédéral avait justifié ces coupes par le faible renchérissement effectif des années passées et par le fait qu'une marge de manœuvre devait être créée en faveur d'autres domaines de dépenses. Pendant

la session d'hiver, le Conseil national et le Conseil des Etats ont corrigé ce projet de budget et réduit de plus de 86 millions de francs les mesures d'économies touchant les hautes écoles et les institutions de recherche.

Au cours des deux premières semaines de la session, les Chambres fédérales se sont entendues pour augmenter de 6 millions de francs les contributions de base aux universités cantonales et de 11,3 millions de francs les contributions de base aux hautes écoles spécialisées. Par ailleurs, le Parlement a relevé de 16 millions de francs les moyens financiers destinés aux institutions chargées d'encourager la recherche. Dans ce montant, 15 millions de francs sont prévus pour les encouragements du Fonds national suisse et un million de francs pour le mandat de base des Académies suisses des sciences. Les Chambres fédérales se sont également accordées sur une réduction des mesures d'économies dans le domaine des écoles polytechniques fédérales. Lors de son deuxième examen du budget, le Conseil national s'est rallié à la décision du Conseil des Etats et a approuvé, par 110 voix contre 80, une augmentation des moyens financiers de 52,9 millions de francs.

Approbation du budget 2018 avec un plus de 295 millions de francs

Le Parlement a aussi augmenté d'environ 500'000 francs les contributions à l'Institut fédéral des hautes études en formation professionnelle (IFFP). Une augmentation du forfait pour la formation professionnelle supérieure, en revanche, n'a pas été adoptée: le Conseil des Etats a rejeté un compromis de la conférence de conciliation qui incluait une réduction des mesures d'économies dans ce domaine. Par conséquent, la proposition de budget inférieure du Conseil des Etats prévaut. Après trois semaines d'examen, le Parlement a voté le budget 2018 de la Confédération avec un bénéfice prévu de 295 millions de francs.

- **Protocole du Conseil des Etats du 28 novembre 2017**
- **Protocole du Conseil national du 4 décembre 2017**
- **Protocole du Conseil des Etats du 5 décembre 2017**
- **Protocole du Conseil national du 7 décembre 2017**

Erasmus+: la solution transitoire prolongée jusqu'en 2020

La Suisse a prolongé de trois ans la solution transitoire qui lui permet de participer au programme européen de formation Erasmus+. Par 126 voix contre 65, le Conseil

national s'est prononcé en faveur du Message relatif à l'encouragement de la mobilité internationale en matière de formation durant les années 2018 à 2020 (17.031). Avec cette prolongation de la solution suisse actuelle, les étudiants et jeunes de Suisse peuvent continuer à planifier des échanges à l'étranger à des fins de formation. Le Parlement a approuvé un crédit de 114,5 millions de francs pour la période de trois ans. Deux demandes de réductions ont été discutées au Conseil national. Ce dernier a refusé par 117 voix contre 73 de supprimer les 9,3 millions de francs prévus pour le financement des activités de coopération internationale des institutions suisses de formation. La Chambre du peuple n'est pas non plus prête à renoncer aux contributions fédérales de 11,1 millions de francs destinées à l'agence nationale Movetia. Elle a rejeté la proposition de minorité à ce sujet par 112 voix contre 79.

Négocier une pleine association dès 2021

En outre, le Conseil national a approuvé une motion (17.3630) de la Commission de la science, de l'éducation et de la culture du Conseil des Etats, qui charge le Conseil fédéral d'entamer au plus vite des négociations sur une pleine association de la Suisse au programme qui succédera à Erasmus+ dès 2021. Cette décision a été prise par 109 voix contre 80 et une abstention.

La solution transitoire s'est imposée en 2014, quand les négociations avec l'UE sur une association de la Suisse à Erasmus+ ont été interrompues. Cette solution suisse met la priorité sur l'encouragement de la mobilité à des fins de formation. La participation indirecte au programme Erasmus implique toutefois des restrictions de la mobilité et des charges supplémentaires. De plus, les institutions de formation suisses ne peuvent participer que de façon limitée aux coopérations internationales en matière de formation; la Suisse est totalement exclue de plusieurs parties d'Erasmus.

➤ **Protocole du Conseil national du 27 novembre 2017 (message)**

➤ **Protocole du Conseil national du 27 novembre 2017 (motion)**

Les parlementaires ont en outre...

➤ ... recommandé, au Conseil des Etats, de rejeter l'initiative populaire «Sortons de l'impasse» (initiative Rasa) (17.030), par 34 voix contre 6 et 4 abstentions. Par 29 voix contre 14, la Chambre haute s'est en outre prononcée contre un contre-projet direct à l'initiative, selon lequel la Suisse doit respecter ses engagements internationaux dans sa gestion de l'immigration. Le comité d'initiative a annoncé

le 12 décembre 2017 qu'il retirait l'initiative Rasa. Avec la loi d'application de l'article constitutionnel 121a sur l'immigration, les principaux objectifs de l'initiative sont atteints et les accords bilatéraux avec l'UE restent en vigueur.

➤ ... rejeté, au Conseil des Etats, une motion (15.3687) de la conseillère nationale Ruth Humbel, qui demandait l'introduction d'un stage obligatoire comme test d'aptitudes pour l'admission aux études de médecine humaine. L'intervention proposait qu'un stage dans un hôpital ou un EMS remplace ou complète les tests de capacités intellectuelles actuellement pratiqués. Le Conseil national avait approuvé cette motion pendant la session d'été. Avec la décision du Conseil des Etats, elle est désormais classée.

➤ ... rejeté, au Conseil national, une motion (15.4241) de la conseillère nationale Maya Graf. Cette dernière demandait d'interdire les expériences sur les primates lorsque celles-ci leur causent des contraintes. Par 110 voix contre 66 et 4 abstentions, la Chambre du peuple a suivi le Conseil fédéral, qui proposait de rejeter cette intervention.

OBJETS AUXQUELS LE CONSEIL FÉDÉRAL A RÉPONDU

Nanotechnologies. Le PNR 64 met en évidence d'importantes lacunes dans la connaissance de certains aspects essentiels

➤ Interpellation (17.3674) de la conseillère nationale Martina Munz (PS).
Déposée le 18 septembre 2017.
Le Conseil fédéral a répondu le 8 novembre 2017.

Bien-être des animaux de rente. Capacités insuffisantes pour une recherche et un développement proches de la pratique

➤ Interpellation (17.3675) de la conseillère nationale Martina Munz (PS).
Déposée le 18 septembre 2017.
Le Conseil fédéral a répondu le 22 novembre 2017.

Bénéfice de la Banque nationale. Utilisation de la part revenant à la Confédération comme source de financement supplémentaire pour le domaine FRI

- Motion (17.3787) du conseiller national Christoph Eymann (PLD).
Déposée le 27 septembre 2017.
Le Conseil fédéral a proposé son rejet le 15 novembre 2017.
-

Reconnaissance de diplômes étrangers dans le contexte de la pénurie de personnel qualifié

- Interpellation (17.3804) de la conseillère nationale Sibel Arslan (BASTA).
Déposée le 28 septembre 2017.
Le Conseil fédéral a répondu le 22 novembre 2017.
-

Promouvoir la validation des acquis de l'expérience dans toutes les professions

- Motion (17.3813) de la conseillère nationale Géraldine Marchand-Balet (PDC).
Déposée le 28 septembre 2017.
Le Conseil fédéral a proposé son rejet le 22 novembre 2017.
-

Création d'une plate-forme pour les offres de formation continue

- Motion (17.3814) de la conseillère nationale Géraldine Marchand-Balet (PDC).
Déposée le 28 septembre 2017.
Le Conseil fédéral a proposé son rejet le 22 novembre 2017.
-

Un nouveau mode de financement pour les EPF afin d'éviter le «stop and go» budgétaire

- Interpellation (17.3873) du conseiller national Fathi Derder (PLR).
Déposée le 29 septembre 2017.
Le Conseil fédéral a répondu le 22 novembre 2017.
-

Renforcer la recherche scientifique au sein de l'armée et développer des collaborations avec les institutions de recherche

- Postulat (17.3875) du conseiller national Fathi Derder (PLR).
Déposé le 29 septembre 2017.
Le Conseil fédéral a proposé son rejet le 15 novembre 2017.
-

Maturité fédérale. Introduction d'une note pour les sciences numériques

- Motion (17.3907) du conseiller national Laurent Wehrli (PLR).
Déposée le 29 septembre 2017.
Le Conseil fédéral a proposé son rejet le 22 novembre 2017.
-

Transition entre l'école obligatoire et un apprentissage ou une formation dans un établissement de degré supérieur

- Interpellation (17.3929) de la conseillère nationale Nadine Masshardt (PS).
Déposée le 29 septembre 2017.
Le Conseil fédéral a répondu le 22 novembre 2017.
-

Médecine dentaire. Défendons nos diplômes!

- Postulat (17.3953) du conseiller national Manuel Tornare (PS).
Déposé le 29 septembre 2017.
Le Conseil fédéral a proposé son rejet le 22 novembre 2017.
-

Avancée du numérique. Création d'un pilier 3w pour les formations continues

- Postulat (17.3959) de la conseillère nationale Kathrin Bertschy (PVL).
Déposé le 29 septembre 2017.
Le Conseil fédéral a proposé son rejet le 22 novembre 2017.

NOUVEAUX OBJETS DÉPOSÉS

Modification de l'article 50 de la loi sur l'encouragement et la coordination des hautes écoles (LEHE)

- Motion (17.3977) de la Commission des finances du Conseil national (CdF-N).
Déposée le 14 novembre 2017.
-

Très décevant refus de projets pilotes sur le cannabis: quelles perspectives?

- Interpellation (17.3984) de la conseillère nationale Laurence Fehlmann Rielle (PS).

Déposée le 28 novembre 2017.

Part d'étrangers dans les hôpitaux publics et dans la formation en médecine humaine en Suisse

- Interpellation (17.4008) du conseiller national Thomas Matter (UDC).

Déposée le 4 décembre 2017.

Contribution de solidarité pour la formation des travailleurs plus âgés

- Motion (17.4033) de la conseillère nationale Barbara Gysi (PS).

Déposée le 7 décembre 2017.

La science et les régions de montagne main dans la main

- Motion (17.4042) du groupe Vert'libéral.

Déposée le 7 décembre 2017.

Garantir l'égalité des chances dans l'accès aux formations scolaires supérieures et aux formations des hautes écoles

- Question (17.1085) de la conseillère nationale Irène Kälin (PES).

Déposée le 11 décembre 2017.

Réserves des EPF et taxes d'études

- Interpellation (17.4083) du conseiller national Mathias Reynard (PS).

Déposée le 13 décembre 2017.

Le Fonds national suisse (FNS) soutient-il vraiment la recherche 3R?

- Interpellation (17.4085) de la conseillère nationale Isabelle Chevalley (PVL).

Déposée le 13 décembre 2017.

Encourager la recherche sur les e-cigarettes et les appareils Heat not Burn (HNB) indépendante de l'industrie du tabac

- Motion (17.4106) du conseiller national Angelo Barrile (PS).
Déposée le 13 décembre 2017.
-

Article expérimental comme base pour des études sur la vente régulée de cannabis

- Motion (17.4114) de la conseillère nationale Kathrin Bertschy (PVL).
Déposée le 13 décembre 2017.
-

Etudiants virtuels dans les EPF?

- Interpellation (17.4130) de la conseillère nationale Alice Glauser-Zufferey (UDC).
Déposée le 13 décembre 2017.
-

Bilan de compétences et projet de formation continue pour les travailleurs âgés

- Postulat (17.4146) de la conseillère nationale Géraldine Marchand-Balet (PDC).
Déposé le 14 décembre 2017.
-

Créer un statut de chercheur «parrain» afin que des chercheurs seniors continuent à avoir accès à des fonds de recherche scientifique

- Postulat (17.4242) du conseiller national Claude Béglé (PDC).
Déposé le 15 décembre 2017.
-

Formation d'ingénieurs aux EPF

- Interpellation (17.4265) du conseiller national Jean-Pierre Grin (UDC).
Déposée le 15 décembre 2017.
-

Bilan vingt ans après la réforme de Bologne

- Postulat (17.4276) de la conseillère nationale Irène Kälin (PES).
Déposé le 15 décembre 2017.
-

Le Conseil fédéral a-t-il changé d'avis en matière de fiscalité des jeunes entreprises innovantes?

- Interpellation (17.4293) du conseiller national Fathi Derder (PLR).
Déposée le 15 décembre 2017.

Reproduction des articles autorisée avec l'indication de la source.

CONTACT

Réseau FUTURE
Münstergasse 64/66, 3011 Berne
Tel. 031 351 88 46, Fax 031 351 88 47
info@netzwerk-future.ch
www.reseau-future.ch

Le Réseau FUTURE réunit des partenaires académiques, scientifiques et politiques pour accroître le soutien au domaine Formation, Recherche et Innovation (FRI) ainsi que pour stimuler le dialogue entre politique et science.

19 décembre 2017
